

VILLE DE PINCOURT

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mercredi 1er juin 2022**, à 10 h 00, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Claude Comeau

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel et messieurs les conseillers Sam Ierfino et René Lecavalier

Était aussi présente : Me Charlotte Gagné, greffière

Absences motivées : Monsieur le conseiller Hugo Gendreau

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2022
2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2022
3. Dépense financée par la réserve « Projets du conseil » et le surplus non réservé – Octroi de mandat pour le prolongement de la piste cyclable – Boulevard Cardinal-Léger
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2022

CERTIFICAT

Je soussignée, ME CHARLOTTE GAGNÉ, greffière de la Ville de Pincourt, certifie sous mon serment d'office que l'avis spécial de convocation de cette séance a été dûment transmis aux membres du conseil conformément à la loi.

ME CHARLOTTE GAGNÉ, GREFFIÈRE

- 2022-06-185 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2022
PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
À 10 h 00, d'ouvrir la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2022.
- 2022-06-186 SUJET : APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2022
PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2022.

VILLE DE PINCOURT

2022-06-187 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS DU CONSEIL » ET LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – OCTROI DE MANDAT POUR LE PROLONGEMENT DE LA PISTE CYCLABLE – BOULEVARD CARDINAL-LÉGER – APPEL D'OFFRES 2022-007

Considérant le processus d'appel d'offres 2022-007 qui s'est terminé le 12 mai 2022 ;

Considérant les offres reçues et leur analyse par un comité,

Firmes ayant soumissionné	Soumission conforme	Coût (taxes incluses)
Pavages Théorêt Inc.	Oui	330 809,04 \$
Pavages D'Amour Inc.	Oui	340 308,75 \$

il est,

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'octroi d'un contrat pour le prolongement de la piste cyclable sur le boul. Cardinal-Léger, auprès de « PAVAGES THÉORÊT INC. » pour la somme de 330 809,04 \$, toutes taxes incluses.

Que la somme de 215 000 \$ financée par la réserve « Projets du conseil » et la somme restante de 115 809,04 \$ financée par le surplus non réservé soient imputées au poste 22.300.10.042.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Personne ne s'est manifesté à la période de questions.

Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à seance@villepincourt.qc.ca

2022-06-188 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 1^{ER} JUIN 2022

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 10 h 02, de lever la séance extraordinaire du 1^{er} juin 2022.

CLAUDE COMEAU
MAIRE

ME CHARLOTTE GAGNÉ
GREFFIÈRE